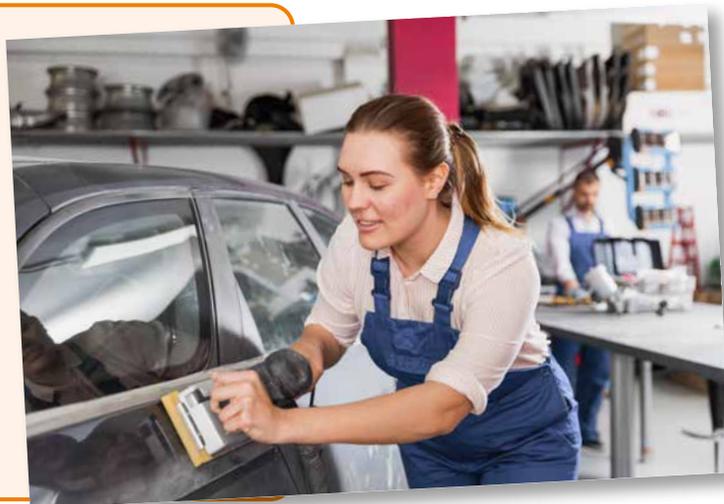


# Le risque lié au bruit

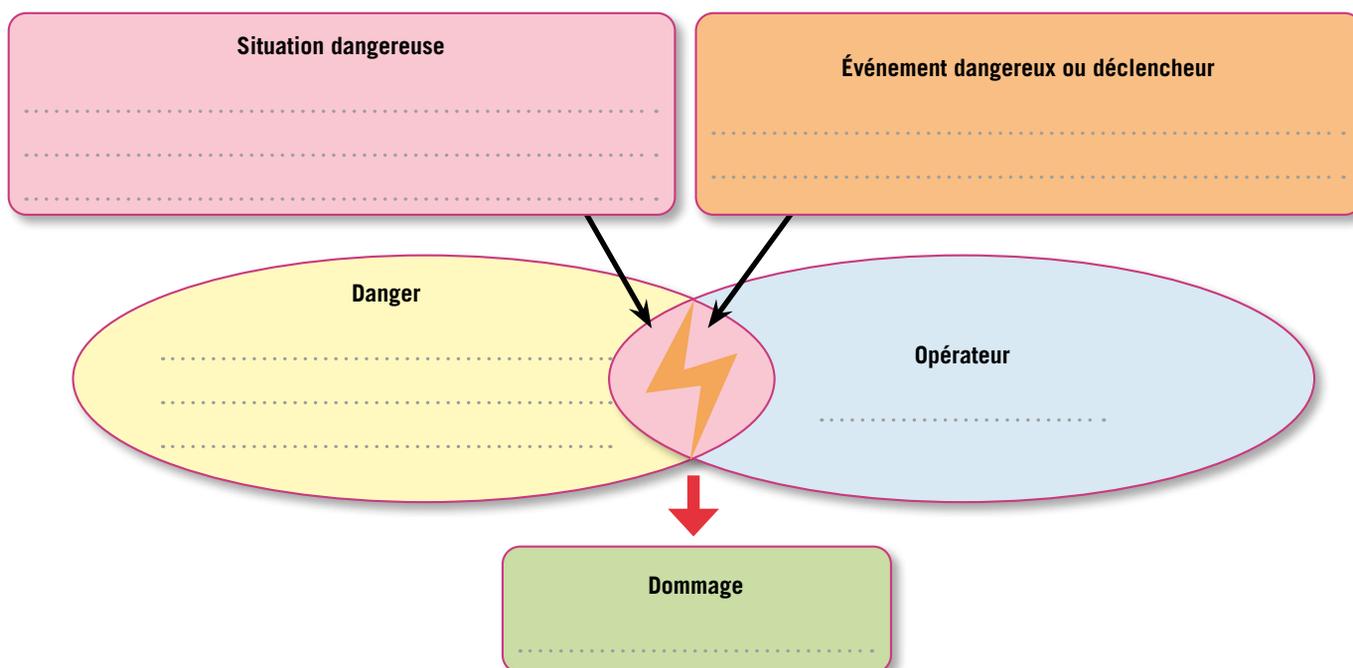


Victoria, 26 ans, est employée au garage automobile Auto-matic depuis 5 ans. À l'atelier de carrosserie, chaque jour de 8 h à 17 h, elle démonte les équipements accidentés des véhicules afin de les remettre en état par débosselage et ponçage ou de les remplacer. Elle exerce cette activité dans une ambiance où le niveau sonore est en permanence élevé. Le niveau de bruit moyen émis de façon continue par des machines, des compresseurs, des outils est de 99 décibels (A) avec, de façon discontinue des niveaux de crête pouvant aller jusqu'à 126 décibels (A). Elle s'habitue à cette situation.



## ANALYSER LA SITUATION

- À partir de l'activité de travail de Victoria et de la fiche « L'analyse des risques professionnels », **compléter** le schéma du processus d'apparition d'un dommage.





## PROPOSER DES SOLUTIONS

**2 Indiquer** des mesures de protection à mettre en place pour Victoria en renseignant le tableau.

Mesures de prévention proposées		
Protection	collective	..... .....
	individuelle	..... .....
Formation et/ou information	..... ..... .....	